



Lundi 6 et mardi 7 novembre 2023, en visioconférence

# Ateliers Librairie

## "Créateurs, repreneurs : le prévisionnel" 2023

**Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture renouvelle pour la 6<sup>e</sup> année consécutive l'atelier "Faire le point sur son prévisionnel" à destination des libraires porteurs de projets de création ou de reprise. Trois sessions auront lieu en distanciel dans l'année. La prochaine et dernière session aura lieu les 6 et 7 novembre prochains.**

L'atelier "Libraires créateurs, repreneurs : faire le point sur son prévisionnel" est organisé par l'agence dans le prolongement de la politique de soutien à la librairie portée par la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Centre national du livre dans le cadre du Contrat de filière livre.

Ce dispositif est destiné à maintenir, renforcer et valoriser le réseau des librairies indépendantes, et a bénéficié à de nombreuses créations et reprises de librairies en région Auvergne-Rhône-Alpes ces dernières années. L'atelier est conçu dans ce cadre, en vue d'accompagner les porteurs de projet au montage de leur dossier. Il est destiné aux libraires porteurs de projet de création ou de reprise, éligibles au dispositif "Librairies" du Contrat de filière, qui ont déposé, ou vont déposer, un dossier en 2023, voire 2024.

L'atelier collectif sera animé par Bertrand Picard, de l'École de la Librairie.

3 sessions de l'atelier auront lieu durant l'année :

- 1<sup>ère</sup> session : lundi 6 et mardi 7 février 2023 (COMPLET)
- 2<sup>e</sup> session : lundi 22 et mardi 23 mai 2023 (COMPLET)
- 3<sup>e</sup> session : lundi 6 et mardi 7 novembre 2023

### Déroulé

L'atelier collectif se déroulera en 3 temps répartis sur 2 jours :

- un temps d'introduction collective ;
- un temps individuel par projet ;

- un temps de conclusion collective.

Les personnes inscrites doivent participer obligatoirement aux temps collectifs et au temps individuel. Le créneau individuel sera fixé dans les jours qui précèdent l'atelier.

## Objectif

L'atelier collectif permettra aux libraires créateurs ou repreneurs de faire le point sur leur projet et sur leur compte de résultat prévisionnel.

## Éligibilité

- Libraires éligibles au dispositif "Librairies" du Contrat de filière Livre de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Centre national du Livre ;
- Projet de création ou de reprise d'une librairie en région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023, voire 2024 selon l'état d'avancement ;
- Prévisionnel financier finalisé ;
- Libraires de métier (de formation ou d'expérience) et porteurs de projet ayant effectué la formation "Créer ou reprendre une librairie" de l'École de la librairie.

*Autres profils de libraires acceptés selon le nombre de places disponibles.*

Pour plus d'informations sur l'éligibilité, contactez Charline ROGUET, chargée de mission Économie du livre : [c.roguet@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org](mailto:c.roguet@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org)

## Inscription

L'inscription à l'atelier est gratuite et obligatoire. Le nombre de places est limité.

Demande d'inscription en ligne via le formulaire suivant : [INSCRIPTION](#)

Votre inscription vous sera confirmée une dizaine de jours au plus tard avant la tenue de l'atelier.

## Infos pratiques

Cet atelier est organisé en trois temps à distance par système de visioconférence, via l'outil Zoom.

Lundi 6 novembre, de 9h à 17h ;

Mardi 7 novembre, de 9h à 17h ;

**Crédit visuel : Free Photos de Pixabay**